



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 24 mai 2012 à 20h30**

L'an deux mil douze, le jeudi 24 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle Polyvalente de Baccon, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : MM. Gudin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Laubret, Lemaire, Bouland, Faugouin (suppléant de M. Durand), Mme Manchec, MM. Guérin, Brechenmacher, Rouxel, Mmes Vignelles, Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Langer, Girard (suppléant de Mme Comina), Mme Maignant, M. Pommier (suppléant de M. Ferron), Mme Quéré, MM. Cuillerier (*à partir de la question n°3 : Résultats de la consultation de diagnostics sur la commune de Huisseau-sur-Mauves*), Lebrun, Richard.

Secrétaire de séance : M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 29 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Point sur l'avancée des démarches effectuées sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

Madame le Président a informé l'Assemblée de l'avancée du dossier de l'extension de la Z.A. des Pierrelets, notamment en matière de maîtrise foncière, d'étude de sols, d'étude sur la présence de cavités et de consultation à venir pour la mise en œuvre des réseaux.

Rédaction d'un modèle de convention type pour l'utilisation de locaux communaux par le R.A.M. des Champs d'Eau Ré et autorisation de signature.

A l'unanimité, et après en avoir délibéré, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à établir une convention type relative à l'utilisation des locaux communaux par la Communauté de Communes, et notamment par le R.A.M. des Champs d'Eau Ré, et à signer celle-ci.

Résultats de la consultation pour la réalisation de diagnostics sur la commune de Huisseau-sur-Mauves.

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire que la réalisation des diagnostics des installations d'assainissement non collectif sur la commune de Huisseau-sur-Mauves sera confiée à la SAUR, suite à la consultation qui a été menée.

Mise en place d'une tarification auprès des usagers du S.P.A.N.C.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a adopté les tarifs applicables aux usagers pour les diagnostics et contrôles effectués sur les installations d'assainissement non collectif. Ces tarifs sont consultables au secrétariat de la Communauté de Communes.

Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire.

Dans le cadre des délégations accordées à Madame le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée a pris acte du compte rendu des décisions prises dans les domaines délégués, depuis le 1^{er} janvier 2012.

Dénomination du R.A.M. de Meung-sur-Loire.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à 18 voix pour et 7 voix contre, a adopté la dénomination du R.A.M. de Meung-sur-Loire : « Le R.A.M. du Chant des Mauves ».

Dématérialisation de la transmission de certains actes au contrôle de légalité : autorisation de signature de la convention avec la Préfecture du Loiret.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à engager les démarches nécessaires pour la dématérialisation de certains actes communautaires, à l'exception des documents budgétaires, à négocier avec un prestataire, puis à signer en temps voulu une convention avec la Préfecture du Loiret.

Création d'un groupe de travail « mutualisation ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a approuvé la création et la composition d'un groupe de travail qui étudiera les possibilités de mutualisation de services et de biens entre les communes membres.

Création de diverses commissions.

L'Assemblée s'est prononcée sur la création et la composition de commissions spécifiques, à savoir :

- Commission Intercommunale des Impôts Directs :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a décidé la création, puis a désigné la liste des membres à soumettre à la Direction Régionale des Finances Publiques afin que cette dernière fixe de manière définitive la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

- Commission Délégation de service public :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a approuvé la création de la Commission de délégation de Service Public, puis a procédé à la désignation de ses membres, conformément à l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées :

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé la création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux personnes handicapées, puis a décidé de sa composition.

10) Questions et communications diverses :

Madame le Président a fait le point sur divers dossiers en cours, à savoir :

- Travaux effectués par le Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents pour l'année 2012 sur la commune de Huisseau-sur-Mauves,
- Résultat de la consultation pour l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie au profit du Crédit Agricole Centre Loire,
- Mise en œuvre de la convention de partage de fiscalité avec la Communauté de Communes du Canton de Beaugency, pour ce qui est de la fiscalité professionnelle.

Madame le Président a informé l'Assemblée des dates prévisionnelles des prochains Conseils Communautaires :

- 5 juillet 2012 à 18h30 à Saint-Ay,
- 27 septembre 2012 à 18h30 à Huisseau-sur-Mauves.

Meung-sur-Loire, le 29 mai 2012
Le Président,

Affiché le : 30/05/2012.

